



**DÉCHIRÉE**  
Irina Belenkaya, 36 ans, s'est installée à Marseille avec sa fille aînée, Sasha, née d'une première union en Russie. Elle peut ainsi voir la petite Elise - qu'elle appelle Lisa - trois fois par mois.

**C**'est un long roman, mais ce n'est pas une belle histoire. Le juge aux affaires familiales de Tarascon (13) a ouvert un nouveau chapitre dans «l'affaire Elise», cette fillette tiraillée depuis sa naissance entre son père français et sa mère russe. Le magistrat a ordonné, le 3 juillet, une médiation entre Jean-Michel André et Irina Belenkaya, qui ne se parlent plus et se battent, au sens propre comme au figuré, pour obtenir la garde de leur enfant, âgée de 3 ans et demi. Cette décision, synonyme de

“ Si on s'installe en Russie, je veux que Lisa voie son père. Il pourrait la prendre pour les vacances. ”

statu quo, conforte le père dans ses droits. Il conserve l'autorité parentale et la garde exclusive d'Elise. Déçue, car elle demandait une garde partagée, la mère a fait appel. En attendant une nouvelle audience, elle bénéficie d'un droit de visite restreint, trois rendez-vous de deux heures par mois, dans les locaux de l'association de médiation familiale Archipel, à Marseille. Un pis-aller pour Irina Belenkaya, qui n'avait plus vu sa fille en tête à tête depuis le 12 avril. Ce jour-là, elle était arrêtée en Hongrie, trois semaines après avoir fait enlever son enfant à Arles et pris la fuite avec elle. À l'issue de la première rencontre avec Elise, la citoyenne russe s'est confiée à VSD.

IRINA BELENKAYA

“ AUJOURD'HUI, MA FILLE VIT EMPRISONNÉE ”

AU PRINTEMPS, CETTE RUSSE ENLEVAIT SON ENFANT À SON EX-MARI FRANÇAIS. ELLE ESPÈRE UN JUGEMENT QUI LUI CONFIE LA GARDE DE LA PETITE. Par Geoffrey Dirat

Attaquée à la terrasse d'un café marseillais, la frêle et longiligne jeune femme nous parle de sa petite fille, qu'elle prénomme Lisa, de son ex-mari, M. André, cet étranger dont elle ne veut plus citer le prénom. Elle envisage aussi l'avenir, le sien, celui de ses filles. Entre doutes et espoirs.

**VSD. Vous semblez plus détendue qu'en juin, lorsque vous veniez de passer devant le juge aux affaires familiales.**

**Irina Belenkaya.** J'ai un peu retrouvé le sourire. Sasha [son aînée, née d'un premier mariage en Russie, NDLR] est arrivée à Marseille depuis trois semaines. Slava, son père, n'attend plus que son visa pour nous rejoindre. Et puis, j'ai enfin pu voir Lisa, libre, sans son père. Lorsqu'il est présent, elle ne sait pas comment se comporter avec moi, elle épie les réactions de M. André. C'est triste, mais Lisa ne sait pas que faire quand son papa et sa maman sont tous les deux avec elle.

**VSD. Comment cette première rencontre s'est-elle déroulée ?**

**I. B.** Il y a eu du bon et du moins bon. On s'est retrouvées dans un petit jardin. Lisa est spontanément venue vers nous. Elle a tout de suite reconnu sa sœur, courant vers elle pour se jeter dans ses bras. Elles se sont amusées, elles ont dessiné ensemble. Sasha a joué de son violon, sa petite sœur a voulu l'imiter. Bref, elles ont passé un très bon moment. Lisa a aussi pu téléphoner à ses grands-parents maternels et à Slava. Comme elle ne parle plus un mot de russe, j'ai servi d'interprète.

**VSD. Et le moins bon ?**

**I. B.** Lisa n'allait pas bien. Elle avait l'air épuisé, elle était enrhumée et respirait avec difficulté. Ses cheveux étaient emmêlés, et ses ongles tout noirs. Au-delà, c'est une enfant triste. Tant qu'elle joue, elle semble joyeuse. Dès qu'elle s'arrête, elle n'est plus épanouie. Ma fille est renfermée, car elle vit emprisonnée chez la mère de M. André. Cela m'a fait

## L'AVOCAT DU PÈRE EN APPELLE À SARKOZY

VICTOR GIOIA DÉNONCE L'INTERVENTIONNISME DU GOUVERNEMENT RUSSE.



ENJEU. Elise dans les bras de son père, Jean-Michel André, en avril 2009, après qu'elle a été enlevée par sa mère.

Après s'être répandu dans les médias au printemps, le père d'Elise refuse désormais de parler à la presse, préférant laisser la parole à son avocat. «Il veut préserver la médiation en cours, comme le lui a conseillé le juge, explique Victor Gioia. Jean-Michel André garde l'espoir d'aboutir à une issue apaisée, équilibrée et partagée, même s'il constate qu'Irina est dans une logique de bataille, et qu'elle veut une victoire totale.» Selon M<sup>e</sup> Gioia, cette stratégie est directement, et financièrement, soutenue par le Kremlin, qui voudrait prendre sa revanche sur l'affaire Zakharova. En 1998, Macha, la fille de cette actrice russe divorcée d'un Français, avait été confiée d'abord au père puis à l'Aide sociale à l'enfance. L'avocat dénonce ainsi «l'intrusion de la diplomatie russe» dans le dossier, et en appelle à Nicolas Sarkozy. «L'intervention trop pesante des Russes malmène nos institutions judiciaires. Notre État doit faire respecter sa souveraineté, ou entrer dans la danse afin de restaurer l'équilibre des forces en présence», précise-t-il, tout en souhaitant que «cette affaire familiale reste dans la sphère privée». ■ G. D.

mal. Pour une mère, c'est atroce de voir son enfant souffrir.

**VSD. Croyez-vous que la médiation puisse atténuer cette souffrance ?**

**I. B.** Aucune conciliation ne sera possible. M. André refuse tout compromis. Il a toujours dit qu'il serait prêt à fuir si j'obtenais la garde partagée. Et je suis sûre qu'il le fera. Au final, le médiateur et le juge décideront.

**VSD. Mais vous, que souhaitez-vous ?**

**I. B.** Il n'y pas de solution. Soit je suis ici avec Lisa, soit là-bas avec Sasha. Mon souhait, c'est qu'on retourne toutes les trois vivre à Moscou. J'y ai un travail, des amis, ma famille, et surtout Sasha. J'ai perdu trop de temps avec elle, et je ne veux plus pourrir sa vie, je l'ai déjà assez fait. Si on s'installe en Russie, je veux que Lisa voie son père. Il pourrait la prendre pour les vacances. Il y a des centaines de familles franco-russes dans notre situation, et ça fonctionne très bien.

**VSD. Et si le juge refuse ?**

**I. B.** Cela voudra dire qu'il considère que je suis une chienne de mère,

“ Des Français m'envoient aussi de l'argent. Je les en remercie, mais ça me gêne ”

incapable d'élever sa fille. Mais s'il faut que je reste en France pour voir Lisa, ne serait-ce qu'une fois par mois, je le ferai. Ce serait la pire des solutions. Je serai amputée de Sasha, mais je n'abandonnerai pas sa sœur. Sasha a un bon père, qui s'occupe bien d'elle, alors que M. André rend Lisa malheureuse.

**VSD. Aujourd'hui, de quoi vivez-vous ?**

**I. B.** Le consulat de Russie me prête un appartement à Marseille, et je vis grâce à l'aide de ma famille et de mes amis. Des Français, aussi, m'envoient de l'argent. Je les en remercie, mais ça me gêne. J'ai honte de recevoir leurs dons. J'ai donc fait des demandes d'emploi temporaire pour survivre par mes propres moyens.

**VSD. Dans quel état d'esprit êtes-vous, sachant que le juge n'a pas fixé de date butoir pour la médiation ?**

**I. B.** Je suis toujours en attente, mais je vais me battre. J'ai pris un nouvel avocat, et j'ai confiance en lui. Pas en la justice française, en qui je n'ai plus espoir. Il y a déjà eu trois décisions de la même juge. Trois décisions qui me sont défavorables. ■